



TECHNICIEN EN INFOGRAPHIE (M/F)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

1. METIER

Le technicien en infographie réalise des *œuvres multimedia* (CD-Rom, CD-I, sites Web). C'est un spécialiste du graphisme qui préfère au crayon des logiciels adaptés. Son travail associe le talent artistique à l'habileté graphique. Il dessine, dans un format compris par l'ordinateur, des signes graphiques, des icônes, des personnages, des décors. Il dispose de façon harmonieuse les textes, illustrations, photos, de manière à créer un ensemble attractif conforme à la charte graphique souhaitée par un client.

Pour traiter les images sur ordinateur, le technicien en infographie dispose de logiciels spécialisés permettant de procéder à des corrections, filtrages, effets spéciaux. Il utilise des formats de compression d'images.

2. COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Le technicien en infographie maîtrise les outils informatiques disponibles et a le sens de l'harmonie, de l'équilibre du message visuel. Il crée un style adapté au produit à réaliser.

Ses compétences attendues de ce professionnel sont les suivantes :

- concevoir des projets graphiques,
- préparer des blocs textes,
- produire et traiter des images en réalité virtuelle,
- préparer et monter les composants d'un document,
- mettre en page,
- évaluer la qualité des documents produits.

3. CONDITIONS DE TRAVAIL

Bon nombre d'infographistes travaillent sous le statut d'indépendants. Certains sont salariés par des agences spécialisées en communication, des agences de publicité ou des organismes (privés, publics). La profession n'est pas réglementée.

Le travail s'exerce généralement sous la responsabilité d'un réalisateur et/ou d'un directeur artistique. Le technicien en infographie joue le rôle d'interface entre le réalisateur, l'auteur et l'illustrateur graphique. Il s'agit d'un métier émergent qui évolue très vite. Une grande faculté d'adaptation (à de nouveaux concepts graphiques, à des logiciels de plus en plus performants) est donc requise. La charge de travail que représente une production est parfois très grande et irrégulière.

4. QUELQUES SECTEURS D'EMPLOI

Le technicien en infographie est amené à travailler dans des agences de conseils en communication, des agences de publicité, des sociétés privées (imprimeries, presse, studios de création, édition, banques...) et des administrations publiques.

5. FORMATION

Dans l'enseignement secondaire, la formation s'étend sur les deux années du 3^{ème} degré (5^{ème} et 6^{ème}) de qualification technique. Au terme de ces deux années, le candidat obtient le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et le certificat de qualification (CQ6). Il peut poursuivre sa formation dans l'enseignement supérieur, ou dans une 7^{ème} année.

6. ADRESSES UTILES

CF	Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé à la Communauté française			
	Bvd du Jardin Botanique, 20-22	1000 Bruxelles	www.restode.cfwb.be	02-6908100
CPEONS	Rue des Minimes, 87-89	1000 Bruxelles	www.cpeons.be	02-5040910
FELSI	Drève des Gendarmes, 45	1180 Bruxelles	www.felsi.be	02-3743137
FESeC	Rue Guimard, 1	1040 Bruxelles	www.segec.be/fesec	02-5070769

La CCPQ Commission Communautaire des Professions et des Qualifications

dont les références sont reprises au pied de la page du recto de cette fiche,

peut être contactée pour tout renseignement complémentaire

pour l'ensemble des profils

et pour des listes de coordonnées relatives aux :

- Ⓜ opérateurs de formation,
- Ⓜ unions et fédérations professionnelles (secteurs marchand et non-marchand),
- Ⓜ centrales syndicales professionnelles,
- Ⓜ fonds sociaux paritaires (*quand ils existent*),
- Ⓜ services publics (SELOR, directions du personnel, centrales syndicales...)